Vol. XXVII. Saint-Boniface, Manitoba, 13 Juillet 1898. No. 34.

La Bibliothèque du Parlement

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne...... 10 cts
Chaque insertion subséquente 5 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
TOUS LES MERCREDIS
A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

BÉRUBÉ & CIE,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA,
CANADA.

EPOUVANTABLE CATASTROPHE

La 'Bourgogne' au fond de l'eau

600 PASSAGERS PERDENT LA VIE

La nouvelle d'un épouvantable sinistre, se répandant comme une trainée de poudre à travers le continent, jetait il y a quelques jours un douloureux émoi dans tous les cœurs.

Six cents existences viennent d'être frappées par la mort d'une façon lamentablement tragique. Il y a quelques jours un fier vaisseau laissait New-York emportant plus de 800 personnes pleines de vie, ouvrant leur cœur à l'espérance, ayant la perspective d'un voyage serein, et voilà que maintenant les débris de ce vaisseau gisent au fond de la mer et que la plupart de ses passagers ne ne sont plus que des cadavres, roulés ça et la par les flots de l'océan.

Ces malheureux ont vu le vaisseau qui les portait s'enfoncer graduellement sous l'eau et disparaître enfin sous leurs pas. Elles ont dû être lamentables les scènes qui sont produites au moment du sinistre!

Détail consolant: un journal protestant rapportait que trois prêtres catholiques naufragés, eux aussi, avaient jusqu'à leur mort, donné l'absolution aux catholiques.

Voici les détails de cette catastrophe sans précédentsdans les annales des désastres maritimes:

Le steamer de la ligne Allan "Grecian", vient d'entrer dans le port, ayant à la remorque le "Cromartyshire." Ce dernier est venu en collision le 4 juillet, à 5 heures du matin, pendant un épais brouillard, à soixante milles au sud de l'île au Sable, avec le paquebot, de la Compagnie Générale Transatlantique Française "La Bourgogne", parti de New-York, le 2 courant, pour le Havre.

"La Bourgogne" a sombré presque immédiatement. Il y avait à bord 800 passagers. Cent soixante-dix passagers seulement ont été sauvés, avec une trantaine d'hommes d'équipage. Parmi les sauvés, il n'y a qu'une seule femme. Tous les officiers de "La Bourgogne" sont noyés à l'exception du commissaire et de trois mécaniciens.

"La Bourgagne" a coulé en dix minutes, Sur les six cents personnes qui étaient à bord, deux cents sont sauvées. Une femme a été sauvée par son mari. Le capitaine et tous les officiers de pont sont noyés. Le "Cromartyshire" a mis ses chaloupes à la mer, sauvé 200 passagers et les a transférés sur le "Grecian", qui est passé une heure après.

Le livre du bord du capitaine Henderson du "Cromartyshire", rapporte ce qui suit:

Le 4 juillet, à 5 heures a. m. Brouillard intense. Le navire est à 60 milles au sud de l'Ile au Sable, faisant route ouest nord ouest, et filant le quatre à cinq noeuds à l'heure. La corne à brouillard se faisait entendre chaque minute. Nous entendîmes alors la sirène d'un steamer qui semblait se rapprocher rapidement. En un instant, le steamer fut sur nous, il allait à une grande vitesse et le choc fut épouvantable.

"Mon mât de misaire descendit immédiatement, mon grand mât fut fortement endommagé ainsi que tout l'avant de mon navire. Néanmoins, nous ne coulions pas. L'autre navire disparut dans le brouillard. J'ordonnai de tenir les chaloupes prêtes. Nous entendîmes alors le sifflet du steamer et nous lui répondîmes avec notre corne. Le teamers lança une fusée et tira un coup de canon, puis nous ne vîmes plus rien et n'entendîmes plus rien. Un peu après cinq heures trente, le brouillard diminua un peu et nous vîmes deux chaloupes se diriger vers nous.

C'était des chaloupes de La Bourgogne et nous apprîmes alors que le paquebot avait coulé. Nous restâmes tout le jour sur le théâtre du naufrage et nous avons réussi à sauver 200 personnes. A trois heures de l'après midi un autre steamer était signalé à l'horizon. Je lui signalai que j'avais besoin de secours et il vint à nous, c'était le Grecian allant de Glasgow à New-York. Le capitaine du Grecian prit les passagers de La Bourgogne à son bord et consentit à remorquer le voidlier jusqu'à Halifax. Au moment où le Grecian nous prit à la remorque mon voilier avait près de quatorze pieds d'eau dans son compartiment avant.

La Bourgogne a coulé en dix minutes ou un quart d'heure. Une seule femme a été sauvée, c'est Mme Lacasse, femme de M. Ad. Lacasse, professeur de Plainville, N. Y. Presque tous les passagers de 1ère classe sont morts. Les survivants sont surtout des passagers d'entrepont et des hommes d'équipage. M. et Mme Lacasse sont restés huit heures sur l'eau avant d'être sauvés. Un passager s'en allait en France avec ses deux enfants. Lui est sauvé, mais ses deux enfants sont morts. Mme Lacasse dit que les officiers sont restés bravement sur la dunette, attendant avec calme une mort qu'ils voyaien venir et qui était inévitable.

M. Lacasse dit que tous les passagers de 1ère classe excepté lui étaient couchés. Il n'a eu que le temps de descendre dans sa cabine, de réveiller sa femme, de monter sur le pont et de se jeter à l'eau. Là, Lacasse a pu saisir une épave et se maintenir. M. Lacasse a vu chavirer plusieurs chaloupes. Un des passagers de La Bourgogne, subitement devenu fou s'est précipité à la mer.

GRELE DESASTREUSE

Les dépêches nous ont appris hier soir qu'une forte tempête de grêle a ravagé le district de Neepawa, Man. Des vitres pour une valeur d'environ $1,000 ont été brisées, et ce qui est plus grave, on estime que les pertes sur les grains seront de à 100,000 minots. Les grêlons, disent les dépêches, étaient de la grosseur d'un jaune d'œuf.

LE MEURTRE DE SAINT-LIBOIRE

Le procès de Guillemain, accusé du meurtre de Laplante, de St-Liboire, dans la province de Québec, est terminé. Guillemain a été trouvé coupable. La cour l'a condamné à être exécuté le 30 septembre prochain.

M. CHARLES DECAZES

Nous apprenons la mort de M. Charles de Cazes, agent des sauvages à Edmonton. M. de Cazes était malade depuis quelque temps, mais on avait espéré sa guérison. Le défunt a longtemps résidé à Winnipeg. Il était venuau pays avec la seconde expédition militaire à la Rivière Rouge. Il fit aussi partie du contingent des zouaves pontificaux canadiens. Originaire de France, il appartenait à la noble famille des de Cazes, qui a joué un rôle politique remarquable au pays de nos ancêtres. Cette mort sera vivement regrettée.

DISTRIBUTION DES PRIX

À L'ACADÉMIE PROVENCHER LE 29 JUIN 1898

Excellence—Prix, offert par le Réverend M. le Curé à Joseph Chabot.

Instruction Religieuse—Prix, offert par la Révde Mère Dionne à Joseph Chabot.

Médaille offerte par M. le Président de la Commission pour concours d'Arithmétique, et mérité par Paulin Bleau.

Application Générale — Prix, offert par le Révérend M. le Curé, à Paulin Bleau.

Diligence—Prix, Joseph Chabot.

Déclamation — Prix, Ernest Pedneault, Alexandre Lambert, Alphonse Pelletier, Jean Joseph Trudel, Gérard Houde.

Chant—1er Prix, Ernest Pedneault; 2e Prix, Alphonse Pelletier.

Solfège—1er Cours, Edmond Lévêque, Paulin Bleau, 2e Cours, Onésime Leclerc, Louis Boucher.

Prix de Servants de Messe—Joseph Chabot, Gaudias Chabot, Henri Brisset, Jean Joseph Trudel, Alexandre Lambert.

Bonne tenue des effets classiques—Joseph Chabot, Edmond Lévêque, Gaudias Chabot, Albert Auger, Auguste Brisson.

CINQUIÈME DIVISION

Assiduité—Paulin Bleau, Remi Dusseault.

Cours Français

Grammaire et analyse — 1er Prix, Paulin Bleau, 2e Prix Joseph Chabot.

Lecture — 1er Prix, Paulin Bleau.

Histoire du Canada—1er Prix, Remi Dussault, 2e Prix, Joseph Grégoire.

Histoire Ecclésiastique — 1er Prix, Paulin Bleau, 2e Prix, Joseph Grégoire.

Géographie—1er Prix, Joseph Grégoire.

Écriture — 1er Prix, Joseph Chabot.

English Course.

Reading — 1st Prize, Paulin Bleau, 2nd Prize, Joseph Grégoire.

Grammar and Parsing — 1st Prize, Paulin Bleau, 2nd Prize, Remi Dusseault.

Translation — Prize, Joseph Grégoire.

QUATRIÈME DIVISION

Excellence—Offert par le Revérend M. le Curé, à Alphonse Pelletier.

Instruction Religieuse — Alphonse Pelletier.

Diligence—Jules Mager.

Assiduité—Paul Turenne.

Cours Français.

Lecture—1er Prix, Alphonse Pelletier.

Grammaire et Analyse—Alphonse Pelletier, Edmond Lévêque.

Arithmétique—1er Prix, Jules Mager, 2e Prix, Edmond Lévêque.

Écriture—1er Prix, Edmond Levêque, 2e Prix, Philippe Turenne.

Histoire Sainte—1er Prix, Alexis Goulet.

Géographie — 1er Prix, Alphonse Pelletier, 2e Prix, Philippe Turenne.

English Course.

Reading — 1st Prize, Alexis Goulet, 2nd Prize, Frank Nadeau.

Grammar and Parsing — 1st Prize, Alphonse Pelletier, 2nd Prize, Philippe Turenne.

Translation—1st Prize, Frank Nadeau, 2nd Prize, Jules Mager.

TROISIÈME DIVISION

Cours Français.

Excellence—Joseph Pelletier.

Instruction Religieuse — 1er Prix, Gaudias Chabot, 2e Prix, Jean-Baptiste Ranger.

Application Générale — 1er Prix, Joseph Pelletier, 2e Prix, Jean-Baptiste Ranger.

Diligence—1er Prix—Alexandre Lambert, 2e Prix, Gaudias Chabot.

Assiduité—Gaudias Chabot.

Lecture et définitions — 1er Prix, Alexandre Lambert, 2e Prix, Louis Boucher, 3e Prix, Séverin Joyal.

Grammaire et Analyse—1er Prix, Ernest Pedneault, 2e Prix, Joseph Pelletier, 3e Prix, Conrad Guilbault.

Géographie—1er Prix, Jean-Joseph Trudel, 2e Prix, Rosaire Corbeil, 3e Prix, Horace Couture.

Histoire Sainte—1er Prix, Joseph Pelletier, 2e Prix, Albert Kéroack, 3e Prix, Ernest Pedneault.

Dictée de concours et Orthographe—1er Prix, Jean-Joseph Trudel, 2e Prix, Albert Kéroack, 3e Prix, Léonide Goulet.

Écriture—1er Prix, Gaudias Chabot, 2e Prix, Alphonse Lemay, 3e Prix, Horace Couture.

Arithmétique—1er Prix Joseph Pelletier, 2e Prix, Gaudias Chabot.

English Course.

Reading and Spelling — 1st Prize, Léonide Goulet, 2nd Prize, Jean-Joseph Trudel, 3rd Prize, Séverin Joyal.

Grammar and Parsing—1st Prize, Jean-Joseph Trudel 2nd Prize Pedneault, 3rd Prize, Alexandre Lambert.

Parsing—1st Prize. Alexandre Lambert, 2nd Prize, Rosaire Corbeil. 3rd Prize, Henri Brissette.

Translation—1rt Prize, Joseph Pelletier, 2nd Prize, Albert Kéroack.

(*A Suivre*)

DE PAR LE MONDE

Le nombre des fromageries existant en Canada dépasse, 2,000.

Il y a, dans certain régiment américain du sud, un colonel du nom de Satan. En voilà un au moins qui ne doit pas redouter le brûlant climat des tropiques!

Ceux qui s'occupent de l'élévation du théâtre rendraient service à l'humanité s'ils l'élevaient assez haut pour que l'on puisse voir pardessus les hauts chapeaux en avant.

Les Etats-Unis, avant la guerre, faisaient avec l'Espagne un trafic d'exportation annuelle au montant de $25,000,000. Sur ce chiffre, le coton figurait dans une proportion de 70 p. c.

D'après le nouveau "Directory" de Chicago, la population de cette ville est actuellement de 1,803,000 habitants, soit une augmentation de 65,000 sur le chiffre de l'année dernière.

En Europe, le commerce du lait congelé se fait sur une grande échelle. Le lait est gelé en briques et se conserve de la sorte très longtemps. Au Danemark, l'opération se pratique en grand, et le gouvernement belge par ses encouragements, est arrivé a provoquer pour $50,000 d'exportations annuelles.

Le drapeau américain, qui est à bandes rouges et blanches alternées avec une constellation d'étoiles, sur un fond bleu, est appelé "Old Glory" à cause de son origine ancienne. Il a été adopté le 14 juin 1777. Le premier drapeau étoilé fut confectionné, rapporte-t-on, par une pauvre marchande de modes, Mme John Ross, qui tenait un petit atelier dans la rue Arch à Philadelphie.

Aux dernières élections en Allemagne, les socialistes ont perdu douze sièges et ils en ont gagné dix-huit dans d'autres circonscriptions. Au reichstag ils ont maintenant 56 sièges. Voici le résultat des ballottages: 16 conservateurs, 10 impérialistes, 15 centristes, 5 réformistes, 36 libéraux-nationaux, 9 candidats de l'union libérale, 28 candidats du parti du peuple, 8 du parti populaire allemand, 8 de la ligue agraire, 21 socialistes, 1 polonais, 6 guelfs et 5 indépendants. En voilà une tour de Babel.

AVIS

Toute communication concernant des travaux d'imprimerie, ou les annonces dans le journal, devra dorénavant être adressée à MM. BERUBÉ & CIE, à qui devront aussi se faire les remises pour souscriptions au journal.

Le Manitoba.

Mercredi, 13 Juillet 1898

LES ECOLES CATHOLIQUES

Nous publions aujourd'hui un second rapport du Surintendant des écoles catholiques. Ce supplément concerne la période des six mois écoulés depuis le 1er janvier au 30 juin de cette année. On y trouvera, comme dans le précédent, des chiffres d'un grand intérêt et d'une grande éloquence. Aux sacrifices des catholiques du Manitoba sont venus se joindre ceux de nos coreligionnaires des autres provinces. Ceux-ci ont voulu prélever sur leur surplus — et beaucoup même, sur leur nécessaire — le denier des écoles catholiques. Des sommes que cette œuvre a produites, près de quinze mille piastres sont allées déjà soulager des besoins urgents, suppléer à la pénurie de nos caisses scolaires, privées depuis tant d'années de ressources légitimes.

Cette épisode de la lutte est d'une éloquence admirable. Il dit d'abord les sympathies et les ardeurs de ceux qui nous ont ainsi secourus; il nous fait anticiper l'immense déception, et même le dégoût qui ne manquerait point de s'emparer de nos bienfaiteurs, si tous ces sacrifices — les leurs et les nôtres — ne devaient aboutir qu'à une triste déchéance.

Mais cet épisode parle aussi à la majorité qui nous a dépouillés. Il est une protestation énergique et permanente. Il devrait convaincre cette majorité que notre attitude et nos revendications ne sont pas simplement le résultat d'un caprice, d'un entêtement, d'une pensée politique. Il faut qu'il y ait au fond de cette controverse quelque chose d'autrement sérieux et essentiel pour déterminer un mouvement qui se traduit ainsi par des années de résistance, par des sympathies si tangibles, par des sacrifices si considérables. Pourquoi ne le reconnait-on pas? Pourquoi n'agit-on pas comme on agit avec toute personne honnête et bien intentionnée qui réclame le redressement d'un grief bien fondé? Il semble que ce soit, comme dit M l'abbé Cherrrier, une simple question de bon sens, toute resplendissante des clartés qui rayonnent de la justice, de l'équité, et de la constitution de notre pays.

Ce langage finira-t-il par être compris?

Il n'y a pas de mal à l'espérer. Il y en aurait, toutefois, si cette espérance devait nous alanguir, se transformer en un voile assez épais pour nous dérober à la fois les abîmes, la route et le but.

Une vigilance de tous les instants s'impose à nous. Les plus belles promesses, les faveurs momentanées même, ne sauraient nous dispenser de l'obligation sacrée que nous avons de mettre "à couvert et en sûreté les principes immuables" de l'éducation chrétienne.

M. l'abbé Cherrier nous rappelle avec à propos que nous avons des droits en ces matieres, et que nous n'avons pas à jouer le rôle de suppliants, encore que nous soyions disposés à ne point mettre de violence dans nos revendications.

Non, pas de violence, mais de la constance, de la droiture et du zèle.

M. le docteur, Gustave Dubuc est parti vendredi dernier pour aller s'établir à St-Jean-Baptiste. M. Dubuc sera, sans nul doute, bien accueilli dans cette florissante paroisse.

RAPPORT

Des Sommes payées, à même le Fonds de Secours, pour le Maintien des Ecoles Catholiques du Manitoba, du 1er Janvier au 30 Juin 1898.

Du 1er janvier au 30 juin 1898, les sommes suivantes ont été payées aux écoles paroissiales ci-après indiquées :

Saint-Adolphe	$ 160.50
Sainte-Anne	200.00
Saint-Alphonse	126.00
Saint-Boniface	312.50
Saint-Charles	35.00
Saint-Eustache	356.40
Saint-Joachim	160.00
Saint-Lazare	50.00
Saint-Laurent	100.00
Notre-Dame de Lourdes	300.00
Lasalle	49.00
Saint-Malo	50.00
Saint-Norbert	240.00
Lac des Chênes	75.00
Saint-Pierre-Jolys	100.00
Saint-François-Xavier	200.00
Pan Creek	75 00
Sainte-Rose du Lac	85.00
Selkirk	75.00
Winnipeg	1,032.50
Ecole Normale	130.62
Constructions et réparations	414.13
Total	$4,326.65

Ce montant, ajouté à cette autre somme considérable dont il a été rendu compte dans l'état précédent, tel que déjà publié dans *Le Manitoba*, forme un total de $14,193.02. Voilà la somme que les aumônes généreuses des personnes sympathiques à l'œuvre de nos écoles, dans les provinces de l'Est, nous ont mis en mesure de consacrer au soutien des écoles catholiques du Manitoba, du 1er janvier 1897 au 30 juin 1898. De nouveau, le cœur plein de reconnaissance, nous remercions tous ceux qui ont exercé envers nous cette charité, si douce dans sa manifestation. Nous demandons à Dieu de le leur rendre au centuple.

Il peut être à propos de donner maintenant quelque explication sur la façon dont cet argent a été distribué. Chaque école n'a pas reçu exactement en proportion du nombre de ses instituteurs et des élèves inscrits sur ses régistres. Nous avons plutôt consulté les besoins urgents.

Il est possible qu'on fasse la remarque que le chiffre des secours accordés aux écoles de Winnipeg dépasse de beaucoup celui des secours accordés aux écoles de toute autre localité. Plusieursbonnes raisons nous semblent justifier notre action.

1o. Le chiffre des élèves de Winnipeg forme à lui seul le quart des enfants fréquentant les écoles;

2o. Winnipeg, possédant des classes plus avancées, a dû payer de plus forts appointements que les arrondissements scolaires ruraux;

3o. Les catholiques de Winnipeg ont eu plus à souffrir de l'opération de la loi de 1890 qu'aucune des paroisses de la province. Ainsi, non-seulement les propriétés privées des catholiques, mais leurs maisons d'écoles même, et les terrains sur lesquels elles sont bâties ou qui servent de cour de récréation aux élèves, ont eu à payer des impôts scolaires et municipaux. Chaque année successive, les catholiques de Winnipeg ont eu à contribuer pour un montant de $4,000 à $5,000 au trésor du Bureau des écoles publiques de la cité. Ceux qui connaissent la position de fortune de la plupart des catholiques de Winnipeg pourront se faire aisément compte des difficultés pressantes qui nous ont constamment assiégés.

Dans les autres parties de la province, nos populations n'ont pas eu tant à souffrir pour la simple raison que, dans beaucoup d'endroits, où les résidents sont presque exclusivement catholiques, on n'avait que très peu d'écoles publiques à supporter. Et là où ces écoles publiques étaient plus nombreuses, ni par leur nombre, ni par les bâtisses, ni par le chiffre de leurs dépenses, elles ne pouvaient être comparées aux écoles de Winnipeg. En outre, il faut remarquer que dans les municipalités rurales, les taxes, même scolaires, sont prélevées sur toute la propriété imposable dans la municipalité. La conséquence a été que depuis 1894, au moins dans les centres catholiques, la taxe scolaire n'a guère dépassé le taux de deux millièmes dans la piastre. Tandis que dans Winnipeg, ce taux s'est élevé jusqu'à 4.25 millièmes. C'est pourquoi, plus lourdement qu'ailleurs, les catholiques de Winnipeg ont senti peser sur eux le fardeau de la loi. Ils ont donc reçu une plus large part des secours qui nous sont venus des généreux amis de l'éducation; mais nous osons dire que plus vive aussi est leur gratitude envers nos bienfaiteurs.

Nous portons maintenant nos regards avec une profonde anxiété et un ardent désir vers une ère nouvelle. Et nous ne pouvons nous faire à l'idée que nos concitoyens protestants qui forment la majorité, puissent permettre que nous soyions beaucoup plus longtemps les victimes des maux si considérables qui nous ont infligés par les lois scolaires de 1890 et 1894. Ce n'est point une faveur que nous implorons ici, mais nous en appelons simplement aux conceptions les plus ordinaires de la justice et de l'équité; deux choses qui doivent partout prévaloir et dont la constitution de notre pays nous autorise à réclamer le règne ici comme ailleurs.

A. A. CHERRIER, ptre,
Surint. des Ecoles Catholiques.

LA GUERRE

7 juillet — Le Président McKinley, dans une proclamation, exhorte le peuple des Etats-Unis à remercier Dieu des victoires gagnées, et de prier pour le prompt rétablissement de la paix.

Trois cents blessés américains sont transportés de Cuba à Key West.

Le général Shafter n'a pas encore bombardé Santiago.

Le lieutenant Hobson et ses compagnons, qui avait été faits prisonniers par les Espagnols, ont été échangés aujourd'hui contre des prisonniers espagnols.

8 juillet—Il n'y a pas eu de bataille hier.

La fièvre, causée par le climat de Cuba, ravage les troupes américaines.

Le général Shafter a donné officiellement avis au général espagnol Toral commandant de Santiago, de la destruction de la flotte espagnole et de la coopération immédiate de la flotte de Sampson avec son armée pour détruire Santiago.

Le général Toral est désireux de résister mais l'infériorité de la ville ne lui permet pas de résister longtemps contre l'armée et la flotte américaine réunies. L'Archevêque de Santiago a demandé au Gén. Blanco, général-en-chef des Espagnols à Cuba, de capituler, afin d'empêcher des massacres inutiles. Quoiqu'il en soit, les Espagnols se battent avec un courage et une fortitude admirables.

L'amiral Cervera, dont la flotte vient d'être détruite, a dit dans une entrevue, que l'ordre de sortir de la rade de Santiago lui avait été donné deux fois par le gouvernement espagnol. Il était à peu près sûr de l'anéantissement de sa flotte, mais il fallait obéir à un commandement supérieur.

L'armistice accordé par le Gén. Shafter aux Espagnols à Cuba afin de leur donner le temps de correspondre avec Madrid au sujet de l'opportunité de rendre Santiago, se termine à midi: Alors l'armée de Shafter et la flotte de Sampson vont attaquer Santiago en même temps, si la ville ne veut pas se rendre.

L'on peut donc s'attendre à un massacre.

9—Il n'a rien été fait hier mais l'on s'attend à ce que le bombardement commence demain dimanche.

11—Ausitôt que le temps de l'armistice a été expiré, les Espagnols ont commencé le feu. Les Américains ont répondu mais il ne paraît pas y avoir eu beaucoup de ravages d'aucun côté. Le Général américain Shafter attend du renfort et alors la bataille commencera sérieusement. Les Espagnols, par le fait même qu'ils ont refusé de rendre la ville doivent être forts.

La ville de Santiago est bien défendue; le général Shafter a pris des positions fortes et l'on ajoute que l'amiral Sampson va bombarder lui aussi la ville avec les canons de sa flotte. Nous aurons des détails ce soir.

12 juillet—Il y a eu un nouveau bombardement hier à Santiago. Le vaisseau américain Newark a lancé ses boulets sur la ville. Rien de très-sérieux ne s'est fait depuis l'armistice. Les espagnols se battront en désespérés.

Les Etats-Unis ont voulu imposer les conditions suivantes pour la paix.

1o. La possession de Cuba et de Porto-Rico avec un port aux Canaries.

2o. Une indemnité de $240,000,000.

3o. Les Philippines comme garanties pour le paiement de cette somme.

Ces conditions, inacceptables d'ailleurs, ont été repoussées.

Qu'adviendra-t-il de toutes ces difficultés? Un avenir rapproché nous le dira.

13—Il n'y a pas eu de bataille hier Le général espagnol Toral, défenseur de Santiago, refuse toujours de rendre la ville.

Leurs Excellences Lord et Lady Aberdeen, ont visité l'Exposition mardi dernier.

NOCES D'OR

Mercredi dernier, dans la jolie paroisse de Ste-Anne des Chênes, paroisse vraiment canadienne, la joie était générale; c'était le 50ème anniversaire de l'union conjugale de deux vénérés pionniers de la civilisation dans cette belle partie de notre province.

M. et Mme Désautels, les héros de la fête, sont les personnes peut-être les plus connues et même les plus aimées de cette contrée; aussi un bon nombre d'amis se sont fait un plaisir de venir de différents endroits, malgré le mauvais état des chemins pour assister à la fête.

La journée commença par la grand'messe chantée par le Rév. Père Amyot, frère de Mme Desautels, qui célébrait le jour même le 25ème anniversaire de son ordination sacerdotale. Le R. M. Léandre Perreault, son neveu, officiait comme diacre, le R. P. Guillet O. M. I. comme sous-diacre. Au chœur figuraient Monseigneur Ritchot, administrateur de l'Archidiocèse en l'absence de Monseigneur Langevin, le R. M. Giroux, le zèle curé de la paroisse, le R. M. Dufresne, curé de Lorette, paroisse voisine, et le R. P. Lacasse, O. M. I.

Au devant des balustres, étaient les heureux jubilaires accompagnés de M. X. Amyot, frère de la mariée, et de madame Louis Desautels, sa sœur, qui avaient été garçon et fille d'honneur, lors de leur mariage en 1848.

Dans l'assistance l'on remarquait parmi les parents M. Eug. Amyot et M. Isaïe Perreault frère et beau-frère de Mme. J. B. Desautels. Parmi les amis, M. et Mme Juge Dubuc, dont les deux frères, Agénor et Engène Dubuc, sont les gendres des jubilaires; Son Honneur le juge Prud'homme, M. T. Paré, représentant à la chambre provinciale.

Le chœur de chant était divisé en deux parties; les demoiselles de la paroisse sous la direction de trois religieuses, dont deux filles et une petite fille des heureux mariés; et les messieurs du village, et des amis étrangers; l'effet des chants fut remarqué, car la fraicheur de la voix des demoiselles alternait avec la voix mâle des hommes.

Le sermon fut donné par le R. P. Lacasse qui sut par son éloquence émouvoir l'assistance.

A l'issue de la messe, Monseigneur Ritchot adressa quelques mots aux heureux mariés, leur rappelant leur vieille amitié mutuelle.

Plusieurs fois pendant la messe le son du canon alla annoncer aux paroissiens éloignés que le village de Ste-Anne étaient dans la joie.

La messe terminée, l'heureux couple alla au presbytère présenter ses remerciements aux messieurs du clergé.

Ensuite tous, suivant la voiture portant les héros du jour, s'acheminèrent vers l'antique demeure de M. J. B. Desautels, demeure rajeunie par la joie toute nouvelle qu'elle voyait pour la première fois. Bientôt, arrivés au terme, le coup d'œil était splendide; une longue allée tracée au milieu des champs de blé menait à la maison toute resplendissante dans son appareil de fête; partout ce n'était que verdure et drapeaux, et là, sous un pavillon couvert de branches et de rameaux verts se dressaient deux longues tables.

Le dîner fut aussitôt servi. A la table des mariés étaient: les messieurs du clergé, les parents et les principaux amis. Mgr Rithchot ne put assister aux agapes fraternelles, pressé qu'il était de rentrer chez lui. Au debut du repas M. Avila Désautels, l'ainé des fils de M. J. B. Désautels, lut au nom de tous les parents une adresse dont tous les sentiments exprimés partaient du cœur.

Ensuite M. T. Paré présenta au nom des concitoyens et des amis, une adresse et offrit un joli bouquet tout rempli de pièces d'or.

Voici le texte de cette adresse, bien pensée, si bien dite et si sympathique.

A Monsieur et Madame J. B. Désautels.

Permettez-moi de vous dire tout d'abord combien m'est doux et agréable le devoir qui m'incombe en ce moment. J'aurais voulu que le choix fut tombé sur une voix plus apte que la mienne à traduire les sentiments qui peuvent émouvoir l'âme aux touchants souvenirs de l'amitié, surtout d'une amitié née du contact journalier de la vie et éprouvée par les nombreuses vicissitudes auxquelles elle est soumise. Pardonnez la pensée peut-être égoïste, qui m'a occasionné à faire ainsi dès le début, allusion aux sentiments personnels de vos concitoyens, réunis à l'occasion de vos noces d'or.

Nous venons avec vous, nous réjouir aux souvenirs que cette fête évoque: Cinquante années, un demi siècle d'existence sous un même toît, à vivre d'une même vie, cinquante années de pensées selon les desseins du bon Dieu, à le servir en portant ensemble le poids du jour, en élevant pour lui la nombreuses famille qu'il vous avait confiée; un demi-siècle s'est écoulé et tout, n'est-ce pas? vous semble d'hier!

Vous revoyez dans votre pensée, ce quinze février mil-huit-cent-quarante-huit, dans la toujours chère Province de Québec; vous entendez vos mutuelles promesses pour la vie, faite en l'Eglise de votre vieille paroisse de St-Paul de Joliette.

Vous revoyez apparaitre à votre foyer le premier petit être chéri qui vint, s'il se pouvait, resserrer votre union, concentrant sur lui votre mutuel amour.

Vous revoyez la venue de tous vos chers enfants, vous vous rappelez la joie que chacun d'eux apporta à votre foyer.

Heureux enfants, ils connurent dès le bas âge ce que sont la tendresse, la sollicitude d'une mère très aimante et d'une mère chrétienne, avant tout; d'un père à l'âme virile, qui ne craignait, ni le travail, ni les soucis, et qui joignait à ces qualités celle d'être le plus tendre des pères. Vous avez connu ce qu'est une vie de labeurs. Mais vous savez ce qui peut faire le bonheur et vous l'avez cherché là où seul il existe, dans l'accomplissement du devoir. Vous avez aimé le bien et vous avez travaillé à le promouvoir. Dieu vous a béni, il vous a donné de vivre entourés de vos enfants. La postérité est une des bénédictions du bon Dieu; cette bénédiction ne vous a pas fait défaut, et il suffit de prononcer un regard sur cette assistance pour s'en convaincre. Nous vous envions le bonheur que vous avez de compter deux de vos enfants et déjà deux de vos petites filles au nombre des bonnes Sœurs de la Charité.

Nous nous réjouissons du bonheur que vous avez de voir auprès de vous plusieurs de vos parents de la province de Québec, qui n'ont pas cru qu'une distance de quinze-cents milles fut suffisante pour les empêcher d'être présents à cette fête; parmi ces messieurs, vous avez l'honneur de compter de dignes prêtres que votre famille a eu l'insigne honneur de fournir à l'Eglise.

Nous savons qu'il manque en outre des êtres chéris, à qui il est rarement donné d'assister à semblable fête, beaucoup de parents et beaucoup d'amis d'enfance.

Les circonstances, ou plutôt la Providence, vous a éloigné de ces premiers amis et a fait qu'il nous a été donné de vous connaître et de remplacer peut-être imparfaitement ces premiers amis.

Cette belle fête nous ramène à votre seuil, où l'hospitalité est toujours large et cordiale, où règnent d'une manière remarquable, l'aimable gaieté, le sens français et l'esprit gaulois.

Si nous ne croyions pas que cette vie n'est qu'un état transitoire et que nous eussions à vous faire un souhait, nous croierions vous être agréables en vous souhaitant de revivre dans les mêmes conditions pour votre bonheur, pour l'utilité, et le bonheur de vos enfants et de vos concitoyens les cinquante années qui viennent de s'écouler. Vos cœurs encore si jeunes et si prodigues d'affection et de dévouement nous suggèrent cette pensée. Votre foi ne nous permettrait pas ce souhait, mais vous nous laisserez au moins nous dire: *Ad multos annos*.

Permettez à vos concitoyens et amis de vous offrir ce bouquet de fête, faible marque de leur estime et de leur affection.

THÉOPHILE PARÉ,
Ste-Anne des Chênes
6 Juillet 1898.

Après le repas somptueux et succulent, M. J. B. Désautels voulut adresser la parole à ses parents et amis présents, mais l'émotion le gagna et il ne put que les remercier tous de la grande joie qu'ils lui faisaient éprouver.

Le Rev P. Amyot O. M. I. prit la parole et lui aussi remercia en son nom les amis présents, puis M. le curé Giroux se leva pour témoigner que son vénéré paroissiens, M. J. B. Désautels fut toujours un modèle en toutes choses. M. l'Honorable juge Dubuc appelé à prendre la parole, le fit en rappelant le passé par le récit des épisodes gais et véritables de la vie des vénérés mariés. Son Honneur le juge Prud'homme à son tour dans un élan d'émotion vive sut émouvoir son auditoire. Les messieurs du Clergé sont ensuite priés d'adresser quelques mots; tous le firent avec la distinction et le tact qui leur sont si connus. Le R. P. Lacasse sut par ces histoires remplies de sel gaulois égayer les heureux convives.

Ensuite chacun des petits enfants de M. J. B. Désautels vinrent les uns après les autres adresser à leur grand papa et à leur grand'maman des souhaits de bonheur et de longue vie; ces petits compliments étaient accompagnés de jolis bouquets.

Comme aussi en ce jour c'était le 25ème anniversaire de prêtrise du R. P. Amyot, une des nièces, Melle Clara Désautels, lui présenta une adresse accompagnée d'un bouquet et du joli cadeau d'un complet de bréviaire.

Le R. Père remercia avec effusion et tous se levèrent de table.

L'après-midi se passa gaiement et rapidement, car le R. P. Lacasse fit pendant une bonne partie du temps la conversation à lui seul. Le soir il y eut souper et veillée champêtre, tous se sont beaucoup amusés et ont quitté l'heureuse demeure, le cœur rempli de souvenirs ineffaçables.

En ce jour l'on fêtait trois anniversaires: le 50ème des noces de M. Désautels, le 25ème de l'ordination sacerdotale du R. P. Amyot, O. M. I., et le 30ème de l'arrivée au Manitoba du Rev M. le Curé Giroux; tout cela servait à rehausser la joie et l'éclat de la fête.

M. J. B. Désautels a trois fils, six filles et 57 petits enfants. A la fête, il y avait au delà de 200 personnes et tous souhaitent aux heureux jubilaires de vivre au moins 10 ans afin de voir une fois encore à leurs noces de diamant tous leurs parents et amis réunis autour d'eux. *Ad multos annos.*

A. D.
Ami présent.

10 Juillet 1848 Ste-Anne des Chênes Manitoba.

L'EGLISE D'ANGLETERRE

Et l'English Church Union

Il existe en Angleterre une association connu sous le nom de *English Church Union*, et présidée par Lord Halifax. Peut-être ne sera-t-il pas sans intérêt d'exposer en quelques mots les origines de cette association et le but qu'elle se propose.

On sait que le mot anglais *union* s'emploie fréquemment dans le sens de société, d'association d'individus travaillant à un but commun. C'est ainsi qu'il y a en Angleterre de nombreuses unions, les *Trade Unions*, pour ne citer que les plus connues.

Les *Church Unions* sont avant tout des associations pour la défense et la réforme de l'Eglise. Elles furent un des fruits de cette révolution pacifique mais profonde qui s'opéra au sein de l'Eglise anglicane, il y a un demi-siècle et que l'on connait sous le nom de mouvement d'Oxford. Dans la lutte qu'ils eurent à soutenir contre l'hostilité du pouvoir et les préjugés de la masse, les chefs du parti d'Oxford sentirent le besoin de s'unir pour discuter ensemble leurs intérêts et pour défendre leurs droits; telle fut l'origine des *Church Unions*.

La première union pour la défense de l'Eglise fut fondée à Bristol en 1844. Bientôt plusieurs diocèses anglicans ayant suivi cet exemple, les diverses *unions* se virent amenées à fusionner. Elles se réunirent en 1859 sous le non de *Church of England protection society*, titre qu'elles changèrent l'année suivante en celui d'*English Church Union*.

L'English Church Union comptait alors 205 membres; elle en compte aujourd'hui 35,000 dont 30 évêques et plusieurs milliers de prêtres. Elles constitue dans l'Eglise anglicane une puissante avant-garde et a fait sentir son action en plusieurs graves circonstances. Dans la question scolaire, dans celle du divorce, l'*English Church Union* protesta contre les empiètements de l'Etat qui, n'ayant pu asservir l'Eglise, tentait de déchristianiser le pays. Mais où l'action de l'*English Church Union* mérite le plus d'être étudiée, c'est dans son opposition constante et souvent couronnée de succès à la campagne anti-ritualiste de ces vingt-cinq dernières années, campagne qui parut rouvrir en Angleterre, pour un instant, l'ère des persécutions religieuses.

Une des conséquences du mouvement d'Oxford fut la remise en honneur des cérémonies catholiques délaissées en partie depuis la Réforme, mais principalement depuis le triomphe du puritanisme au dix-septième siècle. On releva les autels; on replaça dans leurs niches les statues de la Vierge et des saints; aux sombres offices et aux lugubres psalmodies des puritains succédèrent la pompe et la vie du culte catholique; bref la réaction qui s'était opérée dans la doctrine s'opérait à son tour dans les pratiques, préparant insensiblement les voies à un retour complet à la véritable Eglise, quand l'heure marquée par Dieu aurait sonné.

L'initiative prise par les clergymen du parti ritualiste n'avait d'ailleurs rien d'illégal. C'est ainsi que pour la reprise des ornements sacrés, ils s'appuyaient sur cette rubrique du *Prayer Book*:

"Tous les ornements de l'Eglise et des ministres pour toutes les fonctions de leur ministère devront être conservés tels qu'ils étaient en usage dans cette Eglise d'Angleterre par l'autorité du Parlement, dans la seconde année du règne d'Edouard (1548-1549)."

Or, en cette année 1548-1549, les anciens ornements étaient partout en usage comme avant la Réforme. Ce n'est qu'un peu plus tard, sous l'influence puritaine, qu'ils furent abandonnés. Il était donc parfaitement légal de dire la messe en chasuble et de placer des cierges sur les autels. Cependant, les ministres ritualistes se virent en butte aux persécutions du pouvoir civil. Disraëli alla même jusqu'à faire voter en 1874 une loi "sur la réglementation du culte public" qui interdisait les pratiques ritualistes sous les plus dures pénalités. Plusieurs clergymen résistèrent et furent jetés en prison. *L'English Church Union* les soutint matériellement et moralement tant et si bien que ce fut le pouvoir civil qui finit par céder.

Le dernier des procès ritualistes, celui de l'evêque de Lincoln, mérite d'être rappelé; il dura cinq ans et la solution qui y fut donnée peut-être considérée comme le triomphe définitif des principes de liberté et d'indépendance religieuses en Angleterre.

Les accusations portées contre l'évêque de Lincoln étaient au nombre de huit:

1o Usage d'un calice contenant de l'eau et du vin mélangés avant le service; 2o Mélange de l'eau et du vin pendant le service; 3o Usage des ablutions; 4o Position du célébrant de telle sorte qu'il soit tourné vers l'Orient pendant la première partie du service; 5o Même position pendant la prière de la consécration; 6o Récitation de l'*Agnus Dei*; 7o Usage des cierges d'autel; 8o Signe de la croix.

L'évêque de Lincoln, traduit devant un conseil d'évêques sous la présidence du métropolitain, fut absous des divers chefs d'accusation à l'exception du deuxième et du huitième. Le pouvoir civil n'osa pas intervenir pour faire appliquer dans toute sa rigueur la loi draconienne sur la réglementation du culte; après une longue attente, le Conseil Privé se contenta de confirmer purement et simplement la décision de la Cour ecclésiastique de Cantorbéry. C'était la fin de la persécution contre les ritualistes.

Aujourd'hui on estime que les coutumes ritualistes sont en honneur dans plus de 3,000 églises. C'est ainsi que tombent peu à peu les préjugés contre les formes extérieures du culte catholique, préjugés qui pendant longtemps furent un des principaux obstacles aux conversions dans les classes populaires. Les protestants fanatiques le comprennent si bien qu'ils décernent aux ritualistes l'épithète de "romanisants": injure que beaucoup commencent à considérer comme un honneur.

L'EXPOSITION

L'exposition est commencée depuis lundi dernier, et une foule considérable ne cesse de se rendre sur les terrains. L'on s'attend à ce que 80,000 étrangers viennent nous visiter durant ces quelques jours. La présente exposition leur donnera une haute idée de notre province.

Il a été fait d'importantes améliorations depuis l'an dernier, et tout a un aspect ravissant. Il y a, chaque soirée, concert, exercices athlétiques, représentations du plus haut intérêt. Une visite à ces terrains où se trouve réuni tout ce que notre province a de mieux en fait d'objets d'art, de merveilles de l'agriculture et de l'industrie, ne peut qu'être utile et agréable à tous ceux dont les occupations leur en laissent le loisir. Et nous sommes heureux de constater qu'un grand nombre des nôtres, tant de la campagne que de la ville, se sont rendus ou se rendent actuellement à l'exposition.

NOTRE JOURNAL

Un abonné de Fannystelle nous écrit :

J'accuse réception du journal *Le Manitoba* que vous m'avez adressé cette semaine. Je m'empresse d'envoyer le montant de mon abonnement. Je n'hésite pas à envoyer cette somme minime, car j'espère et je suis convaincu, que sous votre administration le journal *Le Manitoba* redeviendra intéressant.

Nous remercions bien cordialement cet ami et nous en profitons pour dire à nos lecteurs que nous ne négligerons rien pour mériter de plus en plus la faveur du public.

CHRONIQUE LOCALE

—Protestation générale contre les maringouins.

—Les travaux du chemin de fer South-Eastern sont poussés avec activité.

—Charmante réunion de la jeunesse, jeudi dernier, chez Mme Félix Chénier.

—Le Rév. M. Martin, curé de St-Eustache est à St-Boniface depuis lundi dernier.

—M. Frédéric Boucher de St-Louis de Langevin, Sask., N. D., est en promenade en cette ville.

—A cause du mauvais temps, l'Union St-Joseph a décidé de ne célébrer la fête nationale, que le 23 juillet.

—On attend 80,000 visiteurs, cette année pour l'exposition ; déjà plusieurs milles sont arrivés à Winnipeg.

—M. Henri Lacroix, de Prince Albert N. D., est en promenade à Winnipeg pour le temps de l'expposition.

—M. et Mme Jos. Beaupré, de Stoney-Mountain, sont en promenade à St-Boniface pour le temps de l'exposition.

M. Alexis Dégagné, autrefois de St-Boniface ; M. Voyer et M. Brosseau, tous d'Edmonton, sont de passage en cette ville.

—Son Honneur le Lieut-Gouverneur Patterson est parti la semaine dernière pour Port Arthur, où il séjournera quelque temps.

—Il y aura d'ici à bientôt un bazar au profit de l'église de l'Immaculée Conception. Les dames de St-Boniface prennent part à l'organisation.

—Les élèves de l'école Industrielle de St-Boniface, sont allés en excursion au Lac des Bois, accompagnés de leur directeur, le Rev. P. Dorais.

—*Le Manitoba* est en vente chez M. R. Vendôme, libraire, 290, rue Principale, Winnipeg, et chez M. J. B. Leclerc, barbier et agent de journaux, St-Boniface.

—Si vous voulez une habillement à bon marché, venez en chercher un pour $2,95 au magasin du Bon Marché chez—J. B. L'ÉVÊQUE, Ave. Provencher, St-Boniface.

—Lord Aberdeen de passage à Winnipeg mardi dernier a été invité à procéder au dévoilement de la fontaine publique élevée depuis l'an dernier devant l'Hôtel de Ville en l'honneur du jubilé de la Reine. Le Maire Andrews a été très heureux dans sa réponse au discours de Lord Aberdeen.

—Mme. S. A. D. Bertrand est revenue de son voyage dans la province de Québec.

—M. W. E. Dixon, de Winnipeg, doit ouvrir une pharmacie dans le bloc Chamberlaud.

—M. Delphis Bégin, de cette ville, est parti jeudi dernier pour une promenade à Montréal.

—M. Albert Doucet, instituteur, de Grande Pointe, était à St-Boniface la semaine dernière.

—Les travaux du nouveau couvent de St-Boniface avancent rapidement sous la direction intelligente de M. J. A. Sénécal.

—M. R. St-Pierre, de l'île des Chênes, à obtenu le contrat pour le transport de la malle entre St-Boniface et l'endroit plus haut cité.

—Mme Isaie Lavoie et Mme Art. Auger, de cette ville, sont actuellement en promenade chez Mme Deschambault, de Letellier, Man.

M. Adélard Paquin, de Prairie Grove, est parti jeudi dernier pour Malborough, Mass., appelé auprès de son père qui est dangereusement malade.

—N'oubliez pas de visiter le magasin du Bon Marché pour vos marchandises sèches, hardes faites, chaussures et coiffures, chez J. B. L'ÉVÊQUE, Ave. Procher, St-Boniface.

—M. H. Benard, l'hôtelier bien connu de Winnipeg, est à faire des réparations considérables à l'Hôtel du Canada, ainsi qu'au Royal Oak Hôtel, près de la Station du C. P. R.

—Ceux qui ont de la laine à échanger ou à faire carder devront la faire pas plus tard que le 1er août, parceque le moulin ne fonctionnera pas à St-Boniface après le 1er septembre.—JOHN RYAN. 34

—L'indicateur de Waghorn (*Waghorn's Guide*) pour le mois de Juillet est aussi publié. Nous en avons reçu une copie, qui montre que les éditeurs de cette publication ne négligent rien pour satisfaire leurs clients.

—Nous ferons remarquer à nos lecteurs que nous donnons chaque semaine, en quatrième page, les prix du marché, de St-Boniface et de Winnipeg. Nos abonnés, et particulièrement ceux de nos paroisses pourront s'en servir avec profit pour la vente de leurs produits.

—Nous voyons par l'annuaire du Collège de St-Hyacinthe P. Q., que le fils de notre ami, M. Joubert de St-Pierre Jolys, y a obtenu de beaux succès dans ses études. Ce jeune élève a gagné une médaille d'or pour Composition Littéraire en Belle-Lettres. Nos félicitations.

—Ne pas oublier le piquenique de la St-Vincent de Paul, de St-Boniface, qui doit avoir lieu mardi prochain, le 19 juillet, sur le terrain en face de l'hopital. Il y aura un programe choisi de jeux et amusements, et des rafraichissements seront servis aux prix de la ville. Le matin, les membres de la société doivent assister en corps à la messe, à la cathédrale, et recevront la sainte communion.

—M. Xavier Saucier, employé public au département des douanes à Winnipeg, vient d'être promu à une position supérieure à Calgary. Il est parti la semaine dernière M. Saucier est un employé de mérite qui était très estimé à St-Boniface et à Winnipeg. Il laisse de nombreux amis ici et nous ne doutons pas pu'il se fasse apprécier à Calgary comme il l'a su faire parmi nous.

—Nous avons reçu l'indicateur (*Pocket Directory*) de Stovel. C'est une publication mensuelle contenant d'utiles informations dont les touristes et voyageurs de toute catégorie feraient bien de se munir. Ils y trouveront des renseignements touchant le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest qui leur exempteront bien des pas et d'autres recherches. Il y a d'excellentes petites cartes annexées à l'indicateur.

—M. Simon St-Germain, de St-Vital, a failli perdre la vie, il y a une quinzaine de jours, dans un accident qui lui est arrivé à 150 milles environ d'Edmonton. En suivant un sentier sur une montagne assez escarpée, le pied lui manqua, et l'infortuné tomba à une hauteur considérable. On le ramassa inanimé au bas de la montagne et on fut obligé de le transporter à l'hopital d'Edmonton. Cependant ses blessures ne sont pas assez graves pour que l'on craigne pour ses jours.

NOUVELLES DE LORETTE

Le procès de M. Alphonse Marcoux est enfin terminé, à avantage de ce dernier. La rumeur que l'on a fait circuler au sujet de son resartation est tout à fait fausse. M. Marcoux a toujours été parfaitement libre.

Depuis qu'on a commencé à construire le chemin de fer qui presse dans la parroisse, il semble y avoir encore une plus grande activité. Les spéculateurs en profitent pour acheter du terrain. Les catholiques, eux, préfèrent acheter des propriétés situées près des écoles ou de l'Église.

Il doit y avoir une retraite dans la paroisse, la semaine prochaine, elle s'ouvrira dimanche prochain et sera prêchée par le Rev. Père Lacasse O. M. I.

Il est regrettable que notre nouvelle Eglise qui passe pour une des plus belles de la province, ne soit pas encore livrée au culte. Les fonds manquent, paraît-il, pour la terminer cet été.

La paroisse de Lorette est entrée dans une ère de prospérité ; outre les trois fremageries dont les opérations sont une source de revenus pour les habitants, il y a aussi l'élevage des animaux qui se fait sur une grande échelle. La culture pareillement ne laisse rien à désirer, étant donnée la richesse du sol ; aussi les grains cette année ont une bien belle apparence. Les cultivateurs espèrent donc avoir une récolte bien abondante.

VENTE POUR HYPOTHEQUE

Par et en vertu des pouvoirs de vente contenus dans cinq certaines hypothèques, lesquelles seront produites au temps de la vente, il sera offert en vente par encan public, par John Campbell Currie, encanteur, à ses salles d'encan, No. 260, Avenue du Portage, dans la ville de Winnipeg, jeudi, le 28me jour de juillet, à midi, les propriétés suivantes, à savoir :

Lopin No. 1—Dans la paroisse de St-Boniface, dans la province de Manitoba, et connu comme étant le lot cent-huit (108) d'après un plan de subdivision du lot soixante-seize (76) de l'arpentage du gouvernement de la Puissance, dans la paroisse de St-Boniface, enregistré au Bureau des Titres des Terres, à Winnipeg, sous le numéro 64.

Cette propriété est située sur le côté est de l'avenue Taché, dans la ville de St-Boniface. Il y a sur cette propriété une maison d'habitation en bois de charpente, haute d'un étage et demi (1½).

Lopin No. 2—Dans la paroisse de St-Boniface, dans la province de Manitoba, et connu comme étant les lots cinq, (5), six (6), quinze (15) et seize (16), du bloc huit, d'après un plan de subdivision du lot quatre-vingt-neuf (89), de l'arpentage du gouvernement de la Puissance, dans la paroisse de St-Boniface, enregistré au Bureau des Titres des Terres, à Winnipeg, comme étant le plan No. 368. Ces lots sont dans la ville de St-Boniface. Il y a sur cette propriété une maison d'habitation en bois de charpente, haute d'un étage et demi (1½).

Lopin No. 3—La moitié la plus à l'ouest du lot 1110 et les six (6) pieds en largeur les plus à l'est du lot 1111, tel qu'il appert sur une carte ou plan de subdivision de la propriété dite la Mission Catholique Romaine, dans la paroisse de St-Boniface, enregistrée an Bureau des Titres des Terres sous le No. 76. Cette propriété est située du côté sud de l'avenue Provencher, dans la ville de St-Boniface et possède une maison d'habitation.

Lopin No. 4—La moitié la plus à l'est du lot 1110, les soixante pieds en largeur les plus à l'ouest du lot 1111, tout le lot 1112, tous, tel qu'il appert sur une carte de la subdivision d'une partie de la propriété dite Mission Catholique Romaine, à l'est de la rivière La Seine, dans la ville de St-Boniface, enregistrée au Bureau des Titres des Terres, comme étant le No. 76. Cette propriété est adjacente du lopin No. 3 et est située sur le bord de la rivière Rouge. Il y a une maison d'habitation sur cette propriété.

Les lopins Nos. 3 et 4 seront offerts en vente séparément, et au cas où l'offre la plus haute n'atteindrait pas la mise à prix, ces deux lopins seront offerts en vente ensemble.

Lopin No. 5—Dans la paroisse de St-Boniface, dans la province de Manioba, connu comme étant le lot No. 21, d'après un plan de subdivision du lot No. soixante et seize (76) de l'aspentage du Gouvernement de la Puissance, dans la dite paroisse, enregistré au Bureau des Titres des Terres à Winnipeg, sous le No. 224. Cette propriété fait face à la rue Messager, dans la ville de St-Boniface, et est sur le bord de la rivière Rouge. Il y a sur cette propriété une maison d'habitation en bois de charpente, haute d'un étage.

TERMES :—Dix pour cent du prix d'achat devront être payés comptant au temps de la vente, et la balance suivant les conditions que l'on fera connaitre au temps de la vente. Pour plus de renseignements, s'adresser à

MULOCK & ROBARTS,
Procureurs des vendeurs.

Daté à Winnipeg, ce 2me jour de juillet 1898. 34-35-36

A Propos d'Agriculture

GROSSES VÉRITÉS

La *Semaine Religieuse*, de Rennes, publie l'article suivant qui renferme des vérités qui ont leur application au Canada aussi bien qu'en France.

Voilà un cultivateur qui, à force de travail et d'économie, a amassé une somme ronde ; croyez-vous qu'il la destine à améliorer sa terre et à faire de son fils un cultivateur plus aisé ? Pas du tout ! il a un tout autre projet en tête ; il le médite depuis longtemps. Plus d'une fois, le père et la mère se sont dit dans l'intimité : "S'il plaît à Dieu, notre fils sera plus heureux que nous ; notre état est trop pénible ; on lui fera faire ses classes ? soit ! Et bien ! après ? Si le bon Dieu vous a accordé cette bénédiction d'appeler votre enfant à être prêtre, bien. Mais en dehors de cette vocation, qu'en ferez-vous, s'il vous plaît ? Un médecin ? Alors créez donc des malades, mais le besoin ne s'en fait guère sentir. Un avocat ? alors créez donc des procès. Ces professions regorgent d'hommes ; on se dispute les plus misérables procès ; on s'arrache les plus petits malades. Mais je vous devine. Il aura une place, dites-vous. Une place ! une place ! voilà la terrible chimère qui égare et ruine tant d'hommes. Une place ! mais, grand Dieu ! où la prendrez-vous ! J'en cherche partout et je n'en trouve nulle part. De grâce ! trouvez-moi donc, s'il vous plaît, tant seulement une place de balayeur ou de concierge.

Il faut que je dise tout, je m'en fais un devoir de conscience ; il faut que vous connaissiez les terribles chances auxquelles vous exposerez votre enfant. Toutes les professions sont encombrées de solliciteurs : une seule Compagnie de chemin de fer a trente sept mille noms de demandeurs inscrits et pas cent places à donner ; il y a en ce moment à Paris trois mille jeunes filles munies de leur brevet et sollicitant une place d'institutrice ; il en est de même partout, tout est pris. Il faut voir ces tristes solliciteurs user leur temps et leur vie à aller mendier quelque chose. Plus rien dans la bourse ! plus d'asile ! les parents se fâchent et refusent de continuer leurs envois d'argent ; eux espèrent encore, ils croient toujours toucher au bout de leurs revers, et toujours il ne vient rien. J'espère, disent-ils, que je finirai par me faire connaître et par percer ; c'est le mot consacré. Hélas ! il n'y a de percé que leurs chaussures et leur habit......Je raconte ce que je vois chaque jour, c'est déchirant. Ces pauvres gens maudissant la vie, maudissant même leurs parents, tant leur détresse est grande, et parmi eux il y a des hommes vraiment capables.

Sans doute, vous dites ; "Mon fils, avec de l'instruction, saura toujours se tirer d'affaire." Eh bien ! sachez-le ; il y a en France au moins cent mille hommes qui ont plus d'esprit, plus de talent, plus de science que n'en aura votre fils quand vous vous serez épuisés pour lui, et qui meurent de faim, et qui agonisent dans la détresse. Oui, quand vous aurez donné, pour l'instruction de ce fils, le plus beau cheval de votre écurie, la plus belle paire de bœufs de votre étable, une récolte de betteraves et dix mille francs de belles pièces d'or, en fait de science et de talent, il n'ira pas même à la cheville de beaucoup d'entre eux, et pourtant eux ils sont dans la misère. Vous me direz : "Ils manquent de conduite," C'est vrai pour une partie, mais d'autres sont parfaitement irréprochables. Ils manquent de conduite ; mais êtes-vous sûr que votre fils n'en manquera pas aussi ? Etes-vous Dieu pour tenir ses passions et son cœur dans votre main et leur dire : "Vous n'irez pas plus loin." On ! vous jouez là un terrible jeu.

Quoi ! Quand vous pourriez faire de votre fils un brave et digne garçon, qui perpétuera chez vous les bonnes vieilles traditions de travail, de charité et d'honneur de votre famille, vous aimez mieux vous exposer à en faire un grand fainéant, un grand solliciteur, qu'on se renvoie de l'un à l'autre comme une balle, un être déclassé, mécontent, doué d'un orgueil qui n'a d'égal que sa soif incessante d'argent.

Supposons qu'il réussisse, cela s'est vu quelquefois, cela se verra moins à cause de la masse des concurrents ; êtes-vous certain qu'il ne rougira point de ses parents ? Un personnage disait un jour à son concierge : "Quand ce paysan qui vient de sortir de chez moi reviendra, vous lui direz toujours que je n'y suis pas." Le vieillard revint une fois, deux fois, trois fois, et toujours c'était la même réponse. A la fin, le pauvre homme se met à pleurer et s'écrie : "Ah ! c'est dur d'être chassé de chez son fils !" Le concierge, consterné, se met à pleurer avec lui ; c'était vraiment le père du personnage en question. Ainsi donc, faites de votre fils un cultivateur comme vous, à moins que *Dieu ne le demande pour être un de ses prêtres.* Ne le faites pas jouer si gros jeu. Pitié pour lui, pitié pour l'antique honneur de votre famille, pitié pour le repos de votre vie et de vos cheveux blancs.

Semaine Religieuse.

SOUFFRANCES PROLONGÉES

Enflure des jointures et des membres qui avaient trois fois leur grosseur naturelle–Une malade alitée depuis un an et demi.

De "L'Echo", Wiarton, Ont.

Mme Wm. Thew, qui est bien connue dans la ville de Wiarton, souffrait d'une maladie de cœur et d'un rhumatisme articulaire depuis une quinzaine d'années. Mais dernièrement, son état s'est amélioré d'une manière si inattendue, qu'un reporter de l'"Echo" se rendit chez elle pour s'informer de la cause de ce changement. Mme Thew, qui ne recherche pas la publicité, consentit cependant à communiquer un exposé succinct de son atteints du même mai. Voici ses paroles : J'ai passé un an et demi dans le lit, les jointures des membres étaient enflées au point d'avoir trois fois la grosseur ordinaire. Je me mis sous les soins des médecins, et ils me dirent que je pouvais renoncer à l'espoir de jamais marcher. Ils m'administrèrent des remèdes, mais inutilement. Les médecines patentées n'eurent pas plus de succès, et après avoir lu l'annonce des Pilules Roses du Dr Williams, je résolus de les essayer, et dès le début, elles me firent du bien ; c'était au commencement de janvier, et j'en ai pris dix boîtes depuis cette époque. Depuis ce temps-là, je suis assez bien portante pour vaquer aux soins du ménage sans l'aide de personne."

Les Pilules Roses du Dr Williams guérissent en s'attaquant à la racine de la maladie. Elles renouvellent et enrichissent le sang, fortifient les nerfs et font disparaître la maladie. Refusez toute contrefaçon et, voyez que chaque boîtes que vous achetez, soit contenue dans une enveloppe portant au long notre marque : "Dr William's Pink Pills for Pale People".

La Ligne Directe

Le projet d'établir une ligne directe de vapeurs entre le Canada et la France est abondonné. Les deux pays devaient subventionner la ligne de $50,000 chacun, pour avoir un service bimensuel. Dernièrement, M. Kleckowski, le consul de France à Montréal, est venu à Ottawa pour compléter les détails de l'arrangement. Il a négocié plusieurs jours sans parvenir a savoir ce que le gouvernement voulait. Enfin lorsque le cabinet a pris une décision, les conditions étaient telles que le gouvernement français n'a pas pu les accepter. On dit que le consul de France a laissé voir au gouvernement que ses conditions n'étaient pas pratiques. Il est retourné à Montréal mécontent du gouvernement. Le projet était poussé par M. Clergue, des moulins à à pulpe du Sault, qui avait l'intention d'organiser un syndicat à cet effet.

NOUVELLE MAISON DE PENSION

Pour les Jeunes Enfants

Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général de Saint-Boniface, ayant été priées plusieurs fois et en divers temps de prendre en pension de jeunes garçons pour les préparer à la première Communion, tout en fréquentant soit les Classes du Collège, soit celles de l'Académie Provencher tout en restant sous les soins des Sœurs ; la Communauté a ouvert à cette fin, des salles propices qui leur permettent de recevoir un bon nombre d'éléves admissibles depuis l'âge desix ans jusqu'à douze.

Les conditions suivantes pouront être modifiées selon les besoins des lieux et des circonstances.

Pension $6.00 par mois.
Blanchissage $1 00.
Literie $0.50.
Pour fréquenter l'Académie Provencher $0.50 par mois.

COMMERCE.

Marchésde Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 11 Juillet 1898.

Marché de la maison.

	$ cts.	$ cts.
Bœuf, rôti, par lb	0 8	à 0 12
Bifteck, "	0 10	à 0 12
Bœuf salé, "	0 08	à 0 10
Bœuf, bouilli, "	0 05	à 0 08
Veau, rôti, par lb	0 10	à 0 12
Veau, côtelettes, par lb	0 1C	à 0 12
Porc frais, "	0 10	à 0 12
Porc, par 100 lbs	7 00	à 8 00
Mouton, rôti, par lbs	0 10	à 0 12½
Gigot de mouton, par lb	0 04	à 0 05
Côtelettes de mouton, par lb	0 10	à 0 12½
Jambon, par lb	0 12	à 0 15
Lard salé, "	0 09	à 0 10
Saindoux "	0 10	à 0 12
Saucisse "	0 10	à 0 10
Saucisson de Boulogne, p. lb	0 10	à 0 10
Foie, par lb	0 03	à 0 05
Rognon, par lb	0 08	à 0 10
Tête en fromage, par lb	0 10	à 0 12½
Cœur "	0 04	à 0 05
Langue "	0 10	à 0 12½
Poulets "	0 10	à 0 12
Dindons "	0 10	à 0 15
Œufs, par douz	0 12	à 0 16
Beurre, par lb	0 15	à 0 20

LÉGUMES.

Patates, par minot	0 40	à 0 50
Choux, par 100	4 50	à 5 00
Oignons, par minot	1 00	à 1 50

MARCHÉ DU CULTIVATEUR.

Beurre, frais, la lb	0 12	à 0 16
Beurre, salé, la lb	0 10	à 0 15
Œufs frais, la doz	0 11	à 0 12
Œufs en boîtes, la doz	0 10	à 0 11
Patates, le minot	0 35	à 0 40
Navets, le minot	0 20	à 0 30
Carrottes, le minot	0 40	à 0 45
Panais, la lb	0 02	à 0 00
Betterave, le minot	0 30	à 0 40
Oignons, le minot	1 00	à 0 00
Choux, par 100	4 00	à 5 00
Oie, par lb	0 00	à 0 12
Canards, par lb	0 00	à 0 12
Dindes, par lb	0 08	à 0 12
Poulets, par lb	0 08	à 0 10
Bois, épinette, la corde	3 75	à 4 25
" tremble	2 50	à 3 00
Foin, la tonne	10 00	à 15 00
Foin pressé, la tonne	12 00	à 16 00
Paille, la tonne	5 00	à 8 00
Bœuf vif, par lb	0 02½	a 0 03½
Porc, abattu, par lb	0 07	à 0 08
Cochons, vif, par lb	0 04½	à 0 05
Mouton, par lb	0 07	à 0 09
Veau, abattu, par lb	0 08	à 0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à 0 06
Blé, le minot	0 68	à 0 74
Avoine, le minot	0 35	à 0 50
Orge, le minot	0 00	à 0 50

POISSON.

Poisson blanc, par lb	0 05	à 0 08
Brochet "	0 04	à 0 05
Morue "	0 07	à 0 10

GRAINS.

Blé dur, par minot	0 00	à 0 70
Avoine, par minot	0 00	à 0 45
Orge "	0 00	à 0 50

FARINE.

Farine par 100 lbs, Roller Process	2 55
" Strong Baker	2 35
" Manitoba Baker	2 10
" Imperial Baker	1 85
" Supérieure XXXX	1 30

BOIS ET CHARBON.

Tremble	3 25	à 3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 00	à 5 00
Charbon dur	8 50	à 10 00
Charbon mou	4 50	à 0 00

FOIN.

Foin de prairie	10 00	à 12 00
Foin pressé, par tonne	12 00	à 16 00

Abonnez-vous au journal *Le Manitoba*, le plus ancien journal français de la Province et du Nord-Ouest. Abonnement, $1.00 par année, payable d'avance.

FEUILLETON DU *MANITOBA*.

LE VENDREDI DE PIERRE BERNARD

No. 2

PROLOGUE

(*Suite*)

Dès le lendemain il se dirigea vers l'étude de M. Devillers, traversa la troisième, la seconde, la première étude sous le regard des clercs qui le toisaient avec une curiosité un peu oisive et très indifférente.

Le premier clerc, élégant et beau garçon, prit la lettre, la parcourut sans façon et, voyant la signature, heurta la portière qui touchait son bureau ; elle s'entr'ouvrit, il entra. Au bout de deux minutes, Pierre Bernard fut introduit dans le cabinet du maître, et s'inclina devant un homme qui ne manquait pas de distinction, mais dont l'expression était indéfinissable. Une aisance parfaite, un regard pénétrant dénotaient l'usage du monde, l'expérience de la vie. Peut-être l'urbanité des formes exprimait-elle une bonté réelle ; nous le verrons. D'un coup d'œil il prit connaisance de Pierre, qui avait de beaux traits, une vigueur élégante, une expression de loyauté un peu fière provenant d'une jeunesse pure et d'un vrai courage. Il plut au maître qui s'y connaissait. Après l'échange de quelques politesses, M. Devillers intorrogea le jeune homme :

—Vous savez l'allemand, l'anglais, le latin bien entendu, vous écrivez correctement votre langue, vous être comptable prompt et sûr, et de plus vous avez une bonne écriture. Ecrivez-moi ce que vous voudrez.

Pierre, incapable de discerner ou de choisir en ce moment décisif, écrivit de son mieux ce qui lui vint à la pensée : "Que Dieu protège le courage et la bonne volonté !"

Me Devillers sourit en disant avec bienveillance :

—Très belle écriture. Venez demain, vous êtes admis. Ces messieurs vous indiqueront les heures et la nature de vos travaux.

Repoussant bruyamment son fauteuil, le maître salua du geste en indiquant la porte des études. Le premier clerc attendait et, d'un air bon enfant, dit à Pierre :

—Eh bien ?

—Demain je me mettrai à l'œuvre, répondit Pierre en saluant.

Puis avec effort, car ce beau garcon à première vue ne lui plaisait pas, il ajouta d'une inflexion de voix modeste.

—Serez-vous assez bon, Monsieur, pour me donner quelques conseils ?

—Volontiers. Venez demain à huit heures.

Pierre salua de nouveau et repassa sous les regards curieux qui le fixaient avee autant d'attention que de froideur.

Quand le jeune homme fut sorti, le premier clerc dit en riant aux autres :

—On lui en donnera de la besogne. La lettre affirme qu'il est intelligent, loyal, instruit, c'est bon à savoir...et à utiliser.

Sous le regard de Dieu, au milieu de l'indifférence des hommes, deux années s'écoulèrent. Nous n'essaierons pas de décrire les impressions pénibles, les ennuis, les amertumes, les douloureuses surprises, les tristesses inconsolées de notre Pierre que nous préférons rejoindre à sa première joie. C'etait le 25 décemdre, il écrivait, dans sa petite chambre à sa sœur aînée.

Nous prendrons immédiatement connaissance de sa lettre.

"Paris, 25 décembre, 18...

"Noël ! Noël !

"Chère Elisabeth,

"Je puis dire, redire et même chanter : Noël ! Noël ! C'est la première fois que je sens un rayon de joie dans mon cœur depuis le jour où j'ai quitté ma famille et ma Vendée. Il y a deux ans et huit mois...deux ans et huit mois que je n'ai vue mon père, et toi, ma chère Elisabeth, mes frères, mes petites sœurs, ma vieille Gotton. Deux ans et huit mois que je n'ai prié sur la tombe de notre mère, et dans cette église où nous avons été baptisés et communiés, où les pierres savent le nom de nos aïeux, où nous chantions des noëls si joyeusement et si religieusement appris au foyer domestique. Oh quand verrai-je la flamme vive et mouvante des grands troncs de hêtres ou de liards se consumant avec des lueurs fantastiques dans la grande cheminée du grand salon.

"Quand reverrai-je le bon sourire, le front calme de notre père, le visage heureux et bien-aimé de vous tous ? Quand pourrai-je suivre les élans de mon cœur ?... Je ne sais, non je ne sais pas.

"Cependant, l'espérance renaît aujourd'hui avec l'Enfant divin. C'est de lui qu'émane toute joie. Hier, interné dans l'étude, je songeais tristement aux fêtes de Noël à Paris Accablé de travail, comme un sixième clerc nouveau venu, j'avais passé la nuit à l'église et je rentrais seul dans ma petite chambre. A peine mes faibles appointements m'avaient-ils permis de rêver l'achat d'un étui de lunettes pour mon père, d'un livre pour ma sœur Elisabeth, de quelques images pour Gotton et chacun des enfants. Et tant de jolies choses en ce grand Paris nous tentent !

"Hier, après avoir, pendant l'année, cumulé les travaux de *quatrième* avec ceux de *cinquième* clerc, dont je portais le titre, je suis parvenu d'un seul bond au grade de *troisième* avec... Oh ! chère Elisabeth, il me semble que je pourrais employer la formule épistolaire de Mme de Sévigné, et te dire, après cet inimitable préambule que nous connaissons tous...je vous le donne en mille ...etc... Mais tout bavard que la joie me fasse, je te mets immédiatement au fait : j'ai 3,000 francs d'appointements, avec rétributions partielles... etc ...etc... Je pourrais dire comme le bonhomme dans son ivresse qui ne ressemblait pas précisément à la mienne : "Je vois, "Je vois partout des boutons d'or ! "Le premier trimestre me sera remis dans cinq jours. Et laisse-moi te dire, j'enverrai 1o des lunettes d'or à mon père ; 2o à toi...tu verras ce que je te choisirai, je me réserve cette surprise ; 3o à Gotton, un bon manteau ouaté pour aller à la messe avant le jour ; 4o à Jacques et à Jean-Baptiste, un paroissien romain avec des images coloriées et...*du d'or dessus* !...5o à Germaine, un petit manteau blanc, aussi àJeanne et à notre petite Thérèse. Tous les trois bien pareils, j'en ai vu de charmants.

"Je vais être très heureux ! Il me semble que ma chambre resplendit. Cependant, la neige tombe en légers flocons et recouvre silencieusement les toits que j'entrevois à peine. Si j'étais petit oiseau, je volerais vers vous, je regarderais à l'ouverture de la caisse l'expression de vos visages aimés et les yeux de Germaine scintillant comme une étoile. Mais, je suis loin de vous, et longtemps encore je serai loin de tout ce que j'aime.

"Je n'ai pu garder mon secret avec toi, ma sœur Elisabeth.

"N'en dis rien, je t'en prie ; je l'annoncerai au cher père pour ses étrennes. Tout mon regret est de ne pouvoir acheter d'avance ce que vous recevriez alors aux premières heures de la nouvelle année. Le vicomte Raymond de Beaulieu, notre jeune voisin de campagne, fait son volontariat à Paris et doit passer vingt-quatre heures au château. Heureux mortel ! Si je lui confiais mon envoi ? Il est très obligeant. Toucherai-je à temps ? La fortune déjà me rend perplexe, préocupé. Et le revers ! Il me faudra assister à un ou deux dîners officiels et seulement aux soirées...de gala, je présume ; celles-là doivent être moins fréquentes. Oh ! doux foyer, heures du soir si calmes, et si riantes, où donc êtes-vous ? Priez pour moi au pied de la croix du cimetière. Votre frère le demande et vous aime toujours. Pierre Bernard.

(*A suivre*)